

à cette méthode dans l'industrie minière, nous pourrions l'appliquer ensuite à d'autres industries. Mais restons, pour l'instant, dans le domaine des mines. Si, par exemple, nous pouvions mettre en marche dans l'Ouest canadien une demi douzaine d'entreprises comme celle de Goldfields—et les gisements miniers découverts permettraient de le faire—au lieu d'une seule donnant de l'emploi à notre population, nous n'aurions pas à pousser les gens vers l'agriculture pour essayer de gagner leur vie et à subir les inconvenients de la surproduction agricole. Les produits de la ferme seraient fort recherchés des mineurs. Notre problème ferroviaire serait allégé d'autant et l'industrie manufacturière se raffermirait également. Autrement dit, plusieurs problèmes angoissants de l'heure recevraient une solution.

Je formule cette proposition en toute bonne foi car, à mon sens, elle renferme les moyens de mettre à exécution notre programme de contrôle du crédit national. Si nous donnions à la jeunesse du Canada l'appui du crédit du pays en vue de développer nos ressources, le particularisme qui dresse différentes parties du pays les unes contre les autres, les animosités de race qui, je le crains, commencent à s'affirmer entre gens d'origines différentes s'évanouiraient bientôt. Il me semble que si nous adoptions cette manière de faire, nous pourrions l'Est et l'Ouest, abstraction faite de notre race ou de notre religion, préparer l'avenir de notre pays, nous pourrions une fois de plus justifier aux yeux de l'univers et de notre peuple les institutions démocratiques et établir sur la moitié septentrionale de ce continent un peuple laborieux, vivant dans l'harmonie, servant son pays, fondant des foyers et gagnant une existence honorable. Et grâce à une innovation semblable à celle que nous avons mise à profit pendant la guerre, nous triompherions dans les œuvres de la paix. Quant à nous, nous aurions fait notre part pour développer et transmettre à la postérité le vigoureux pays entrevu par nos aïeux, pays dont nous serions fiers et qui serait libre des difficultés et du sentiment d'échec que nous éprouvons aujourd'hui.

M. E. G. HANSELL (MacLeod): Monsieur l'Orateur, ayant écouté le discours du trône, et l'ayant étudié quelque peu, nous avons remarqué plusieurs choses que nous pourrions discuter. Je ne prendrai pas le temps de la Chambre pour le passer en revue du commencement à la fin. Je me bornerai aux parties relatives à la Commission du blé, à la Commission royale de la vente du grain et de son effet sur les échanges de grain, et aussi à la loi sur le rétablissement agricole des Prairies. Je me suis immédiatement rappelé ce qui est arrivé à la dernière session touchant quelques-uns de ces sujets. Je sup-

[M. Tucker.]

pose que, en vue de la prochaine visite de Leurs Majestés au Canada, cette année, la Chambre désire hâter ses délibérations autant que possible afin que la prorogation ait lieu avant l'arrivée de Leurs Majestés. A la session dernière, nous aurions amplement eu le temps de terminer nos travaux pour que Son Excellence prorogéât lui-même les Chambres. J'ai mentionné un ou deux sujets du discours du trône, parce que quelques-uns ont été laissés de côté jusqu'aux derniers jours de la session.

Je prendrai un moment pour parler des travaux de cette Chambre au cours de la session dernière. Vous vous rappelez que le dépôt du budget a beaucoup tardé. On a donné pour raison, raison légitime peut-être, que l'accord de commerce entre le Canada et les Etats-Unis pouvait être déposé d'un moment à l'autre. Nous l'avons attendu de jour en jour, de semaine en semaine, mais, enfin, c'est l'exposé budgétaire que le Gouvernement a annoncé, et il n'a pas été question de l'accord de commerce. Nous savons tous ce qui est arrivé. Je suis certain que si nous avions attendu la conclusion de l'accord commercial, il nous aurait fallu rester ici plusieurs mois de plus. Quoi qu'il en soit, c'est histoire du passé.

Le rapport de la Commission du grain fut déposé en cette Chambre le 9 mai. Le crédit approprié en vertu duquel nous pouvions le discuter ne fut présenté par le ministre que le 30 juin, date à laquelle nous pensions que le Parlement prorogerait. Son Excellence avait fait ses préparatifs de départ pour prendre la mer le 1er juillet. Plusieurs parmi nous voulaient parler du rapport de la Commission du grain, mais nous nous serions rendus impopulaires en retenant l'attention des collègues et en prononçant nos discours alors que toute la Chambre espérait la prorogation du Parlement dans quelques heures, peut-être. Nous connaissons tous le résultat. Un honorable député ministériel s'est étendu longuement sur le rapport, et un honorable membre du parti conservateur s'est également fait entendre. Ces deux représentants étaient très capables de discourir sur cette question. Les autres membres de la Chambre ont cru que, pour faciliter les délibérations, il était préférable de garder le silence. Cependant, je dois dire que certains parmi nous ont cru assez injuste que le crédit en question fût présenté le dernier jour de la session, alors qu'il eût pu l'être plusieurs semaines auparavant.

Cette journée du 30 juin s'avavançait, et il était presque minuit lorsque le ministre des Mines et des Ressources (M. Crerar) soumit quelques-uns de ses crédits. Je ferai surtout allusion au crédit relatif aux subventions